



LES ARCHERS DE LA FLECHE THERMALE

Vous invite à participer à ses concours

TAE 50 m & 70 m

Sélectifs aux Championnats / Coupe de France

Dimanche 16 Juin 2019

Lieu

Stade BOULOUMIE
Avenue du Haut de Fol 88800 VITTEL
GPS Latitude : 48°11'39" Longitude : 5°56'18"

Horaires

<i>Dimanche</i>	Matin	Après-midi
Ouverture du greffe	8 h 00	13 h 00
Echauffement	8 h 45	13 h 45
Début des tirs	9 h 30	14 h 30

Infos pratiques

Attestation de licence avec photo (version papier ou dématérialisée) à présenter ou, à défaut, un justificatif officiel d'identité.

Blasons et distances selon catégories fédérales.

Contrôle du matériel pendant l'appel avant début du tir.

Rythmes ABCD ou ABC (en fonction des participants) par volées de 6 flèches.

Pour le TAE 50 m, pas plus de 2 arcs à poulies par cible.

Tenue de club / compagnie ou blanche exigée (y compris sur les podiums).

Nota : Le bris de flèches dans la ciblérie n'est pas pris en charge par le club

Résultats

Dimanche 16 juin vers 18 h 00.

Récompenses individuelles au 3 premiers de chaque catégorie pour chaque concours, si au moins 4 participants, sinon, récompense au premier uniquement, sauf pour les catégories benjamin, minime et cadet.

Inscription

10 € pour un départ ou 16 € pour 2 départs, pour un seul et même archer si inscription et règlement reçues avant le 9 juin 2019.

12 € par départ si règlement est effectué sur place, le jour de la compétition.

A adresser sur le formulaire joint à : M Philippe MANGIN

277 Rue de l'Alouette des Champs 88800 VITTEL Port. 06.63.37.43.66

Accompagné d'un chèque à l'ordre de La Flèche Thermale

Buvette & restauration sur place

LA FLECHE THERMALE

TIRS 70 & 50 – 16 JUIN 2019

Club ou Cie de _____ Responsable de l'envoi _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Nom Prénom	Licence N°	Cat.	Arme Cl/Co	TAE 70 m		TAE 50 m	
				9h30	14h30	9h30	14h30

___ x 1 départ à 10 € = _____
 ___ x 2 départs à 16 € = _____
 Total = _____

Date de l'envoi : _____ Par chèque n° _____

A l'ordre de LA FLECHE THERMALE

Sur banque : _____